

## Plan d'accompagnement personnalisé

Vu la loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République; vu le code de l'éducation et notamment ses articles L.311-7 et D. 311-13.

**Nom et prénom(s) de l'élève:**

**Date de naissance :**

**Responsables légaux :**

**Adresse:**

**Besoins spécifiques de l'élève** (à remplir par le médecin de l'éducation nationale)

Points d'appui pour les apprentissages:

Conséquences des troubles sur les apprentissages :